Confirmation

Le / la titulaire de la présente attestation a suivi le cours de formation destiné aux formateurs actifs dans les entreprises formatrices, conformément à l'art. 44, al. 2, de l'ordonnance sur la formation professionnelle du 19 novembre 2003. Le cours est fondé sur le plan d'études approuvé par la CSFP le 11 mai 2007.

Données personnelles et relatives au cours

Date de naissance

24.02.1977

Numéro AVS

Nom, Prénom

Le Marrec Steve



Date et numéro du cours

Durée du cours

40 heures

Nombre de leçons

Lieu des cours

Organisateur du cours

Département de la formation de la jeunesse et de la culture

Lieu et date

Lausanne, le 22 mars 2012

Sceau, signature

La Cheffe du Département

Anné-Catherine LYON